

PONCTUATION ET COHÉSION : CE QUE LES PREMIERS MOTS NOUS DISENT. ÉTUDE SUR UN CORPUS DE SERMONS PROTESTANTS DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Carine SKUPIEN DEKENS
Université de Neuchâtel

RÉSUMÉ

Comment commence la phrase en français préclassique et classique ? Nous proposons ici une observation transversale de la manière dont la cohérence textuelle est assurée sur une diachronie longue : dans cette recherche, nous analysons systématiquement les premiers mots des phrases d'un corpus de sermons protestants (SERMO, 1550-1750) sur une période qui voit, d'après la théorie, un changement important dans la cohérence textuelle. En effet, il semble que celle-ci ne se traduise pas de la même manière sur les deux siècles observés. On note une très nette diminution des conjonctions en tête de phrase dès le milieu du XVII^e siècle, alors que les pronoms anaphoriques dans la même position sont de plus en plus nombreux, et que les chaînes référentielles sont de plus en plus importantes.

ABSTRACT

How do sentences start in pre-classical and classical French? In the following article, we would like to propose a transversal analysis of the way in which textual coherence is ensured over a long diachrony: in this research project, we have analysed systematically the first words of each sentence from a corpus of protestant sermons (SERMO, 1550-1750) over a period during which, according to scientific theory, important changes occur in textual coherence. Indeed, textual structure seems to evolve during the two centuries taken into account. We witness a clear decrease in the use of conjunctions at the beginning of sentences from the middle of the 17th century on, while anaphoric pronouns are used increasingly in the same position, and the importance of referential chains grows.

1. INTRODUCTION

Ce que les premiers mots nous disent... Cette partie du titre du présent article implique de définir le cadre de notre analyse : les premiers mots, certes, mais de quoi ? Afin de limiter la portée de ce travail et d'éviter

d'introduire trop de variables qui s'ajouteraient à la variation diachronique qui nous intéresse en premier lieu, nous considérerons ici les premiers mots qui suivent un signe de ponctuation forte, en particulier le point. Ce choix, qu'on pourrait discuter, permet d'effectuer des recherches automatiques sur un grand corpus afin d'observer de grandes quantités de segments. En ce qui concerne la fin de la phrase, la limite est beaucoup plus complexe à établir. En effet, des notions d'« ajout après point » ou de « construction en annexe » décrites et analysées pour le français moderne (Combettes 2007a et 2007b, Kuyumcuyan 2009, Gautier 2010) mériteraient bien entendu d'être explorées aussi ici, puisqu'on en trouve des exemples sur toute la période qui nous intéresse¹. Sans ignorer les mises au point et les critiques de Berrendonner sur les démarcations graphiques de la phrase (2017 : 7 et 11), on peut cependant admettre pour conserver à cette recherche des proportions raisonnables de considérer que, comme l'écrit Siouffi (2017 : 13), la ponctuation « sert de balise » à la perception de la phrase. Ce choix du point comme marque de fin de phrase (voir Rault, *ici même*) et donc comme lieu d'observation du début de la phrase suivante repose, en plus des éléments pratiques relevés ci-dessus, sur les observations faites lors d'un travail d'édition de textes de la période préclassique, en particulier de la traduction de la Bible par Sébastien Castellion en 1555 (Skupien Dekens 2009). En effet, notre volonté de respecter très strictement la graphie d'origine était basée sur deux éléments. D'une part la nécessité pour les linguistes d'avoir accès au matériau brut afin de pouvoir observer le « sentiment de la phrase » dans sa réalisation concrète, d'autre part la conviction que tout système, aussi confus soit-il en apparence, contient sa propre logique, qu'il est nécessaire de faire apparaître.

Ainsi, nous avons cherché une éventuelle cohérence au système, persuadée que chaque imprimeur, ou chaque auteur, pour autant que ce dernier s'intéresse à l'impression de son œuvre, doit être considéré pour soi-même, et qu'aucune généralisation n'est valable pour cette époque. C'est lors de cette entreprise de justification que nous avons relevé les phénomènes que nous analysons ici. Finalement, la ponctuation peut être considérée comme relativement secondaire dans cette réflexion, alors que c'est le « sentiment de la phrase » et, au-delà, la question de la cohérence textuelle, « par-dessus » la ponctuation, qui a retenu notre attention et qui fera l'objet de notre analyse.

En ce qui concerne plus spécifiquement la ponctuation, Siouffi (2017 : 11-12 ; voir aussi Baddeley 2011) montre bien le rôle des imprimeurs, et donc le peu de lien entre la ponctuation des textes imprimés qui nous sont parvenus et le « sentiment de la phrase » de leurs auteurs. Cependant, le travail sur corpus permet selon nous de lisser les différences de pratiques dues au travail plus ou moins contrôlé des protes d'imprimerie, et de faire

¹ Calvin, par exemple, use de nombreuses questions rhétoriques du type « Et pourquoi ? » ou de récapitulatifs comme « Voila pour un item ».

apparaître des tendances claires, en particulier pour l'évolution diachronique. L'usage des marques de ponctuation sur un corpus diachronique peut certes être observé pour lui-même, mais étant donné le flou qui le gouverne, les résultats seront probablement difficilement interprétables. Cependant, c'est surtout si l'on considère le point comme marque de fin de phrase, et donc de début de la phrase suivante qu'on pourra rechercher des cooccurrences entre signe de ponctuation et premier élément de la phrase dans lesquelles on pourra peut-être observer une évolution claire et pertinente. En ceci, la recherche automatique sur un corpus diachronique comme SERMO apporte une véritable plus-value.

2. CORPUS ET MÉTHODE

Le corpus SERMO² utilisé pour cette recherche met à disposition 62 sermons protestants francophones, édités pour la plupart à Genève, entre 1550 et 1750, représentant 600'571 tokens. Ces textes ont été préparés pour l'analyse et l'exploitation semi-automatique dans une approche de linguistique diachronique, d'histoire des genres paralittéraires et d'analyse du discours en diachronie. Les textes ont été transcrits manuellement afin de respecter absolument la graphie, ponctuation, espaces et mise en page compris. Ce corpus est annoté (xml TEI), notamment pour différencier les points de fin de phrase des points d'abréviation, extrêmement nombreux dans les sermons, qui citent abondamment la Bible.

Ce corpus permet ainsi de mettre au jour et de décrire les caractéristiques linguistiques et discursives du genre des sermons et leur évolution sur deux siècles (1550-1750). Genève, le lieu d'édition choisi, permet l'accès à un très grand nombre de textes sur toute la période envisagée. En effet, c'est le seul lieu où les textes protestants ont pu être édités sans entrave, dès la Réforme et jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, période choisie pour notre étude. Le fait que le lieu soit unique permet d'observer l'évolution diachronique sans trop d'interférences d'autres phénomènes dus à la variation géographique.

L'empan diachronique choisi permet d'observer le passage entre le français pré-classique et le français classique (Ayres-Bennett et Caron 2016), période au cours de laquelle est née la phrase classique (Seguin 1993 ; Siouffi 1997). Ainsi, nous pourrions y observer l'évolution des débuts de phrase de 1550 à 1750, ou du moins ce que nous considérons comme tel pour les besoins de la recherche, à savoir le segment qui suit une ponctuation forte.

Quand on travaille sur corpus, la recherche automatique des formes, à plus forte raison des signes de ponctuation, peut être très problématique. Dans l'exemple ci-dessous, on constate qu'un grand nombre de points n'ont pas du tout la fonction de fin de phrase que nous venons d'affirmer.

² <http://sermo.unine.ch> Tous les textes des sermons cités dans cet article sont interrogeables et téléchargeables sur le site.

- (1) Dauantage ceste mesme Allegorie du mariage est poursuyue bien amplement & a mesme fin es autres liures tenus pour diuins & sacrés d'un commun consentement perpetuel³, comme au Pseaume 45, qui est comme vn sommaire de tout ce Cantique, & en Esa.62.1. & 6. Ierem. cha.3 Ezech.16& 23. Osee1.&2. Matth.25. & Ieh.3.29. Rom.7.1,2 Cor.II, 2. & sur tout Ephes. 5. ou il vse des mesmes mots que Adam en la premiere institution du mariage: ascaoir, que l'Eglise est faite Chair de la chair de Iesus Christ, & os de ses os, ce qui est, dit il, vn grand secret: Bref le S. Esprit en l'Apocalypse 17. est l'expositeur du commencement de ce liure: Et ne se faut non plus arrester à ce que quelques vns disent pour se persuader que ce liure ne soit canonique, ascaoir, Que nul passage d'iceluy n'est allegué au Nouveau Testamēt. (Bèze 1586)

Nous remarquons dans cet extrait de nombreux points qui n'ont rien de syntaxique, et des majuscules après virgules, qui ne nous permettent pas de trouver automatiquement les signes de ponctuation marquant les débuts de phrases⁴. Dans le corpus SERMO, tous les points d'abréviation ayant été étiquetés comme tels, il est possible de les éliminer de la recherche automatique. Ainsi, nous pouvons être sûrs que les requêtes incluant des points suivis de quelque chose ramèneront bien les « débuts de phrase » qui nous intéressent.

Pour cette recherche, nous avons lancé les requêtes sur le corpus entier (1550-1750) dont nous avons cependant exclu les références bibliques, les titres et sous-titres, ainsi que les citations bibliques. En effet, ces dernières présentent une langue plus archaïque, en raison de l'influence des langues sources et par déférence envers la version de la Bible de Genève (1588) devenue canonique pour les Réformés (Skupien Dekens 2017).

3. PONCTUATION FORTE ET CONNECTEURS

On peut d'abord se demander si les signes de ponctuation forte étaient utilisés de la même manière à travers toute la période.

Pour ce faire, nous avons observé simplement la densité des points de fin de phrase par décennie⁵:

³ La ponctuation étant respectée intégralement dans les transcriptions, les espaces présents avant les virgules ou les points et après les apostrophes reproduisent ceux des textes originaux.

⁴ Les majuscules après virgules ayant une fonction variable, allant du renforcement de la virgule à la marque du début d'une citation intégrée dans une phrase du prédicateur, ces cas n'ont pas été considérés comme « débuts de phrase » dans cette recherche.

⁵ Tous les tableaux de cet article ont été générés automatiquement par le moteur de recherche du site SERMO.

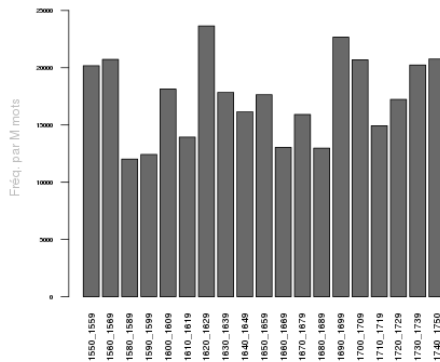


Figure 1. – Densité des points par décennie

Nous observons une relative stabilité qui pourrait être relativisée par la diversité des pratiques des imprimeurs, mais elle pourrait aussi être expliquée par le lien du genre des sermons avec l’oral : il faut se demander si le souffle (Demonet 2011 : 137 ; Pagani-Naudet 2017 : 6) influence la longueur de ces phrases, avec une préférence pour une certaine longueur qui permette de ne pas perdre haleine. Ainsi, la densité relative de la ponctuation serait le reflet d’une distribution des phrases en fonction de leur longueur relativement stable. Or, cette distribution reste semblable pendant toute la période, sans évolution diachronique notable (Figure 2). On constate que la très grande majorité des phrases des sermons comportent entre 20 et 40 mots, ce qui convient parfaitement aux poumons des prédicateurs.

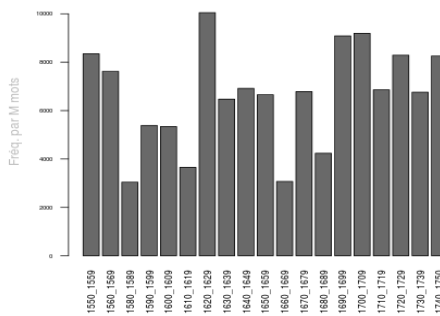


Figure 2. – Densité des phrases de 20 à 40 mots par décennie

La lecture et le travail sur les textes des sermons nous ont rapidement suggéré une hypothèse de recherche, dans une démarche *corpus driven* (Biber 2009) : il semble en effet que les phrases du début de notre période commencent extrêmement souvent par une conjonction, ou au moins par un

connecteur au sens large (adverbiaux cadratifs, voir p. ex. Porhiel 2005). La ponctuation ne se suffisant pas à elle-même, on constate en effet le « sentiment » de nécessité de la doubler par une autre marque d’articulation logique, le point devenant alors un simple « renfort à l’articulation logique des clauses » (Pagani-Naudet 2017 : 7). Cette constatation est confirmée par les réflexions des grammairiens et des remarqueurs de l’époque, qui semblent recommander de commencer les phrases par des particules comme le montre Siouffi (2003).

Les Particules de Transitions estant necessaires à toute sorte de stile, pour passer d’une periode à l’autre, & les lier ensemble de bonne grace ; j’en mettray icy un recueil, afin que le Lecteur en ait bonne provision. (Chiflet 1659 :149)

Nous avons donc cherché dans l’ensemble du corpus la cooccurrence point-conjonction de coordination pour voir si l’impression relevée pour la période du français préclassique était confirmée.

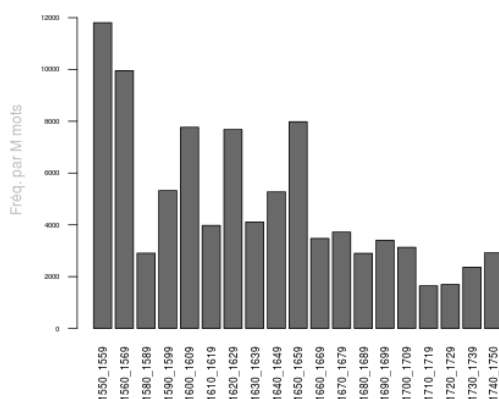


Figure 3. – Collocations point-conjonction de coordination par décennie

L’évolution diachronique des cooccurrences point-conjonction de coordination (Figure 3), c’est-à-dire du nombre relatif de phrases commençant par une conjonction⁶, est extrêmement claire : au fil du temps, la phrase commence de moins en moins par une conjonction. Une première explication partielle pour cette évolution est de considérer l’influence de l’oral, très

⁶ La requête a été la suivante : “[word="\."{1,1}[etiquette="Cc"{1,1}”], à savoir *point* suivi d’une conjonction de coordination. L’étiquetage morpho-syntaxique (POS-tagging) a été réalisé automatiquement par TreeTagger (outil de segmentation et le modèle de langue pour le balisage des catégories grammaticales) avec le modèle de langue développé d’abord par le projet PRESTO, et ensuite adapté à l’état de langue du corpus SERMO. Il a été ensuite contrôlé et corrigé semi-automatiquement.

présent pour le genre des sermons (Skupien Dekens 2014, 2018 ; Meli 2018) en particulier chez Calvin, dont on sait que la performance orale était transcrite « mot à mot » par un tachygraphe, Denis Raguenier (Skupien Dekens 2014 : 83). En effet, l'analyse de l'utilisation des conjonctions chez Calvin montre qu'elles sont beaucoup plus nombreuses dans les sermons, genre par nature lié à une performance orale que dans les textes du même auteur sans rapport à l'oral. On peut ainsi noter que les deux premières décennies qui comportent uniquement des sermons de Calvin (Figures 3 et 4) se détachent nettement.

On peut donc raisonnablement émettre l'hypothèse que c'est la combinaison des conjonctions (ou autres connecteurs) qui s'entendent, et de la ponctuation – qui ne s'entend que par une nuance intonative dépendant du prédicateur – qui marque à l'écrit la « ponctuation de l'oral » : en effet, afin de rendre compte de la respiration et des pauses marquées par l'orateur, le scribe va privilégier une double marque, audible (connecteurs) et non-audible (ponctuation). Pour étayer l'hypothèse du lien entre connecteurs et genre oral, nous avons comparé la densité de conjonctions dans les textes de Calvin dont on est sûrs qu'ils ont été rédigés après coup selon la performance orale, et ceux du même auteur qui n'ont aucun lien avec l'oral, comme *L'Institution Chrétienne*⁷. Sans version lemmatisée de ce dernier texte, nous avons dû nous contenter de rechercher le score relatif des conjonctions de ces deux groupes de texte avec le logiciel txm⁸, avec des résultats dont il faut relativiser la pertinence. Cependant, on constate que la spécificité des textes liés à l'oral est positive, en ce qui concerne la densité de conjonctions, alors qu'elle est négative pour *L'Institution*, ce qui signifie qu'il y a plus de conjonctions dans les sermons que dans *L'Institution*, par rapport au nombre total de mots.

Mais cette explication de l'influence du code oral ne suffit pas, puisque les débuts de phrase changent clairement de nature avec le temps, au-delà de la période de prédication du Réformateur genevois.

A titre d'exemple, nous observerons plus en détails les phrases commençant par *et*.

⁷ Il n'est malheureusement pas possible de faire une recherche automatique sur les liens entre conjonction et ponctuation, puisque cette dernière a été systématiquement modernisée dans toutes les éditions modernes dont on a pu obtenir une version électronique. Je remercie à ce propos Véronique Montémont (FRANTEXT) qui m'a transmis le fichier xml de l'édition de 1560, et O. Millet pour l'édition de 1541.

⁸ <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

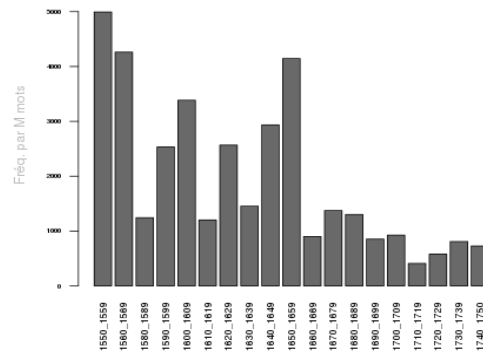


Figure 4. – *Et* en tête de phrase par décennie

Le rôle de la particule *et* en tête de phrase est bien connu. Pour l'ancien français, Rychner (1970 : 23) lui a attribué une fonction rhétorique « inaugurante », en particulier dans les phrases à sujet nominal non-thématique. Dans l'usage spécifique d'une traduction biblique du XVI^e siècle, leur abondance a été expliquée par la volonté du traducteur d'assurer une cohésion textuelle, « par-dessus » la rupture syntaxique de la ponctuation forte et la rupture thématique (Skupien Dekens 2009 : 199-201). Pour le XVII^e siècle, Siouffi (2003 : 63) montre aussi la fonction inaugurante, puisque la conjonction *et* « fera redémarrer la phrase sur de nouveaux rails, ayant fait table rase des contenus sémantiques antérieurs ». D'ailleurs, Vaugelas est bien loin de condamner cet usage :

Au reste, on peut fort bien commencer une période par la conjonction *et*, je dis mesme lors qu'il y a un point, qui ferme la periode precedente. Je n'en rapporteray point d'exemples, par ce que tous nos bons auteurs en sont pleins. Nous avons si peu de liaisons pour les periodes, qu'il ne faut pas encore nous oster celle-cy. (Vaugelas 1647 : 86)

Comment dès lors expliquer la forte diminution de cet usage dès le milieu du XVII^e siècle illustrée par la Figure 4 ? L'observation du rôle des *et* en tête de phrase et des mots qui les suivent immédiatement, permet d'entrevoir une explication. Si on regarde l'ensemble des résultats de notre corpus, on trouve 944 collocations « point- *et* » dont seuls 91 sont suivis d'un syntagme nominal, et 91 d'un pronom. Dans tous les autres cas (80%), *et* est suivi d'un autre structuré du discours. Par exemple :

- (2) *Et de faict*, nous voyons cōbiē nostre condition seroit miserable (Calvin, 1558)
- (3) *Et particulièrement* en ce qui concerne la reception de la Sainte Cene (Combles, 1613)

- (4) Et *finale*ment le dueil de ma repentance sera englouti par la ioye (Samuel, 1627)
- (5) Et *encore* ailleurs , La lumiere s' est levée en tenebres (Daniel, 1700)

La particule *et* est alors un marqueur discursif qui souligne la structuration de l'argumentation, mais toujours en lien avec un autre connecteur. Peut-être pourrait-on interpréter ce redoublement des marqueurs de structuration, voire triplement si on compte le point, comme un signe de la faiblesse sémantique de la conjonction *et* qui expliquerait son abandon progressif, puisqu'elle serait de plus en plus perçue comme redondante ?

Les autres conjonctions de coordination en tête de phrase suivant la même tendance à la baisse, on peut se demander comment la cohésion textuelle est assurée. En effet, Siouffi (1998 : 280) parle d'une « impression » d'augmentation de la cohésion entre le français préclassique et classique. C'est donc que d'autres éléments assurent la cohésion, alors que les conjonctions de coordination comme *et*, *or*, ou *car* sont de moins en moins fréquentes dans cette position. En d'autres termes, peut-on « décrire des mécanismes par quoi s'obtient la cohésion ? » (Siouffi 1998 : 280). Sarda, Vigier et Combettes (2016 : 8-10), reprenant les travaux des années 1970 à 1980, rappellent les deux grands types de marqueurs de cohésion discursive, les anaphores et les connecteurs, qui ont été par la suite réunis dans la même famille des marqueurs de connexion par Charolles et qui établissent « des relations remontantes ». Ce dernier y oppose une autre famille, les marqueurs d'indexation (2011) qui, eux introduisent des « relations descendantes qui vont vers l'aval du texte ». Nous observerons ici essentiellement les marqueurs de connexion, en fonction de leur répartition dans le temps et de leur fonctionnement discursif.

Une recherche systématique des collocations à droite des points, par tranche de 50 ans sur l'ensemble du corpus SERMO permet d'observer le changement de nature du premier mot de la phrase.

1550-1600 :

1. Conjonctions de coordinations
2. Adverbes
3. Pronoms interrogatifs

1600-1650

1. Pronoms démonstratifs
2. Conjonctions de coordination
3. Pronoms personnels

1650-1700

1. Pronoms démonstratifs
2. Pronoms personnels
3. Verbes conjugués

4. Adverbes
5. Pronoms interrogatifs
6. Conjonctions de coordination

1700-1750

1. Pronoms personnels
2. Pronoms démonstratifs
3. Verbes conjugués
4. Numéraux
5. Etc... (conjonctions de coordination à la 24^{ème} place...)

Ainsi, les conjonctions de coordination vont passer de la première place au XVI^e siècle, en termes de fréquence, à la 24^{ème} place au XVIII^e siècle. Pour les remplacer, on observe la montée des pronoms, d'abord démonstratifs, puis personnels, qui viendront commencer les phrases pour assurer par l'anaphore la liaison avec le contexte de gauche.

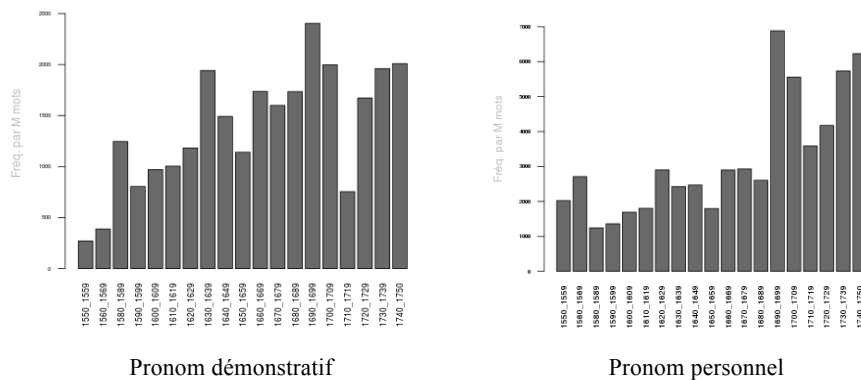


Figure 5. – Pronoms en tête de phrase par décennie

La remontée spectaculaire des pronoms (remarquée déjà par Seguin 1972 : 107), en particulier des pronoms personnels sujets en tête de phrase peut être expliquée d'une part par un changement syntaxique, à savoir la « consigne d'expression du pronom personnel sujet [...] très fermement énoncée par les remarqueurs et les grammairiens » (Fournier 2002 : 21 ; 2008 : 325 sq), et d'autre part par le changement de nature de la cohérence textuelle, qui, de syntaxique deviendrait thématique, comme le soupçonnait Siouffi (1998). Ainsi, les éléments cadratifs en tête de phrase (Porhiet 2005) sont peu à peu remplacés par des éléments assurant une cohérence thématique, en particulier par des pronoms.

4. LES PRONOMS PERSONNELS EN TÊTE DE PHRASE

Afin d’analyser plus finement l’usage des pronoms personnels en tête de phrase et son évolution, nous allons en observer deux types⁹ : les pronoms de la première personne du singulier, qui permettent d’observer la place du terme référent à l’instance énonciative (Rodrigues Somolinos 2000) et leur fonction dans l’organisation textuelle et les pronoms de la troisième personne du singulier, qui illustrent quant à eux la question de l’accès au référent délocuté (Moignet 1981 :92) (Figure 6).

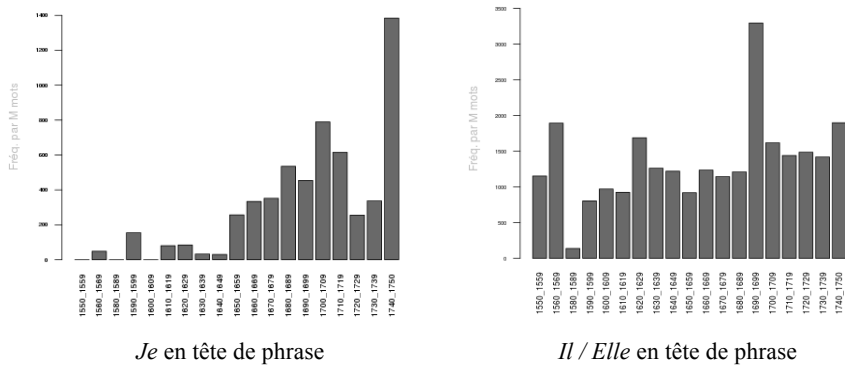


Figure 6. – Les pronoms personnels singuliers¹⁰ en tête de phrase

4.1. Je en tête de phrase

Il est à noter ici que nous n’avons que 5 occurrences de phrases commençant par *Je* avant 1649. Par la suite, 173. La présence du prédicateur en tant que sujet ne se développe donc qu’à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle¹¹. Cependant, on peut observer que ce tour garde une fonction d’organisateur du discours, ou de recadrage. En effet, les phrases commençant par *je* interviennent pour la plupart en début d’alinéa, pour réaffirmer la position du prédicateur en tant que guide de la communauté, pour recentrer le discours sur son interprétation personnelle du texte biblique commenté. Il s’agit pour la plupart de commentaires métadiscursifs (exemples 6 et 7).

⁹ Nous laissons délibérément de côté ici les pronoms démonstratifs. Pour les autres pronoms personnels, voir Skupien Dekens (2018 :75 sq.).

¹⁰ Il y a trop peu de phrases commençant par *tu* (16) pour que les statistiques soient pertinentes. Le pronom *on*, dont on constate aussi la forte augmentation en début de phrase dès 1650 ne sera pas examiné ici.

¹¹ Le prédicateur est aussi souvent représenté par *nous*, dans le but de renforcer le sentiment communautaire. Voir à ce propos Skupien Dekens (2018).

- (6) De tous lesquels chefs ce dernier semble le plus important, comme aussi il est le plus difficile .

Ie di plus important , pource que l' Escriture par tout où elle parle de Christ & de Melchisedech , a déterminé la conuenance de l' vn avec l' autre , en l' eternité de la sacrificature. (Mestrezat 1653)

- (7) C' est qu' au stile du Vieus Testament , imité même dans le Nouveau , la Iustice exprime souvent la grace , la bonté , la faveur , & la liberalité . **Ie n' en alégueray que deus preuves** , pour abréger : l' vne du Vieus , l' autre du Nouveau Testament. (Drelincourt 1670)

Le rôle cadratif des débuts de phrases à la première personne, renforcé par les marqueurs sériels, est particulièrement clair quand il s'agit « d'introduire de cadres de discours offrant au locuteur un moyen essentiel pour structurer et répartir les informations qu'il veut communiquer dans des blocs homogènes ». (Sarda, Vigier & Combettes 2016 : 9). On se trouve ici du côté de l'indexation (2016 : 10) (exemple 8) :

- (8) **Je** vous ferai voir prémierement ce que c'est que ne faire pas de bon fruit. **Je** vous montrerai en second lieu quelle est la nature, & la rigueur de la peine , qui est preparée à cet arbre , qui ne fait pas de bon fruit : c' est qu' il sera coupé & jetté au feu. **Je** vous proposerai en troisième lieu, les raisons qui font le fondement et la justice de cette peine , je vous marquerai enfin l' étendue de celle - ci qui regarde universellement tous les arbres. (Fornerod 1688)

4.2. II / elle en tête de phrase

Le pronom anaphorique de la troisième personne, plus que les deux premières, pose des problèmes de références et de chaînes référentielles. Il nous permet donc d'aborder la question de la cohérence thématique, qui pourrait, selon nos observations, prendre le relais de la cohésion syntaxique pour assurer la cohésion textuelle.

De manière générale, en ce qui concerne les quantités de ces pronoms en tête de phrase, on observe une évolution parallèle à celle des autres pronoms sujets en tête de phrase, mais un peu moins marquée (Figure 6). Il est cependant nécessaire d'observer les exemples dans les détails pour voir précisément quelle est la nature du pronom. Du point de vue diachronique, on observe une assez grande stabilité dans la distribution des expressions référentielles (Tableau 1). *Il* est très majoritairement impersonnel, surtout au XVI^e siècle (exemples 9 et 10). Ce fait explique selon nous sa relative stabilité quantitative, l'usage impersonnel n'étant ni anaphorique ni thématique. Quand il est personnel, ce pronom reprend *Dieu* ou *Jésus-Christ* (exemples 11 et 12) ou, dans une moindre mesure un autre référent thématique, la plupart du temps un personnage biblique dont il est question (exemple 13) ou l'Évangile même.

| % | 1550-1600 | 1601-1650 | 1651-1700 | 1701-1750 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Imp. | 67.07 | 50.58 | 50.49 | 54.79 |
| Dieu / JC | 23.17 | 33.14 | 33.33 | 31.38 |
| Autre | 9.76 | 16.28 | 16.18 | 13.83 |

Tableau 1. – Référent de *Il* en tête de phrase

- (9) **Il** n' y a autre moyen de sanctifier noz prieres (Calvin, 1555)
- (10) **Il** est vray q̄ nostre nature tēdra tout au contraire , tout ainsi qu' vn malade sera plus pressé de sa passion qu' il ne sera point de la cause du mal . (Calvin, 1561)
- (11) Voyōs d' où c' est q̄ Iesus Christ nous est venu .
Il nous a este enuoyé de Dieu son Pere , cōme l' Escriture le porte (Calvin, 1561)
- (12) Car le peuple n' auoit point receu la doctrine , combiē qu' elle fust assez claire de soy , & que Dieu eust proueu afin qu' on ne la mist pas en oubli . **Il** reproche donc maintenant à ce peuple - la , comme quand il nous seroit dit , Voici l' Euangile de nostre Seigneur Iesus Christ qui a este laissé par escrit , apres auoir este publié en vne telle vertu & maieste . (Calvin, 1567)
- (13) Je ne doute point , M. F. que St. Etienne n' eût senty vivement la pesanteur des coups qui l' accabloient. **Il** n' étoit pas de fer , ou de bronze (Le Gendre, 1691)

Ainsi, du point de vue du nombre et de la nature de pronom, on ne peut pas constater de grande évolution. Qu'en sera-t-il de l'accès au référent, cheval de bataille des remarqueurs au XVII^e siècle ?

4.3. Pronom de la troisième personne et chaîne référentielle

Etant donné le nombre trop élevé d'occurrences de *il* en tête de phrase (854) pour permettre d'en faire une analyse fine, nous nous pencherons sur les phrases commençant par *elle* pour observer la transition référentielle (Charolles 2002). Le pronom féminin en tête de phrase est très rare avant la moitié du XVII^e siècle : il n'y a que 4 occurrences avant 1649. Dans ces exemples, soit l'antécédent est extrêmement éloigné du pronom anaphorique (199 mots pour l'exemple 14), soit la référence est ambiguë (exemple 15), violant ainsi les deux principes énoncés par les grammairiens, la *proximité* et la *netteté* (Fournier 2002 : 178).

- (14) Au demeurât **ceste particule** *Qui es és cieux*, nous admonnestes qu'il est bien raisonnable que nous preferions nostre Pere celeste, duquel tout bien procede, à nos peres & meres terriens, voire que nous les abandonnions

plustost que de luy desplaire & desobeir : [...] **Elle** nous enseigne aussi, par forme d'opposition, Nostre cōditiō sur terre. (Du Buc, 1604)

- (15) S' il te dit , Puis que tu es attristé , tu n' as point de part au Royaume de Dieu. Car il est escrit au 14. de l' Epistre aux Romains , que le Royaume de Dieu est iustice , paix & ioye par Le Saint Esprit : Respon , Il est escrit au Pseaume 97. La **lumiere** est semee pour le iuste, & la **liesse** pour ceux qui sont droits de cœur Si **elle** est fermee ; Donc aussi en mon cœur. **Elle** y germera : **Elle** y croistra. Et finalement le dueil de ma repentance sera englouti par la ioye de ma foi. (Durant, 1627)

A partir de 1650 environ, on voit dans les 53 occurrences relevées la distance entre le référent et l'anaphorique diminuer, pour s'établir entre 0 et 20 mots (exemple 16).

- (16) Ouy ! souvenez – vous & Souverains & Sujets , & Magistrats & Citoyens, quel étoit ce degré de gloire & de puissance auquel vous avez vû cette **République** devant sa chute , & quelle a esté bien – tost après cette extrémité d' ignominie & d' impuissance , dans laquelle vous l' avez vû tomber tout d' un coup. **Elle** étoit comme une Ville munie , ses colonnes étoient comme des colonnes de fer. (Spanheim, 1687)

Dans les cas où la distance est plus importante, les usages de cet anaphorique sont thématiques (Porhiel 2005 : 111 sq). Il n'y a donc plus le moindre problème d'identification du référent, on assiste ici à ce que Fournier appelle « structuration textuelle à thème constant » (2008 : 337). Par exemple (18), dans un texte consacré au commentaire du *Magnificat*, Daillé n'a pas besoin de respecter la règle de proximité pour qu'on comprenne que « Elle » désigne la Vierge Marie.

- (17) L'estime donc que la **Sainte Vierge** les employe ici en ce sens ; n'étant pas fort vraisemblable que dās ce grand & extraordinaire mouvement où **elle** étoit alors, elle s'amusast à considerer subtilement la distinction de ces paroles ; Et c'est le stile des Cantiques sacrés d'exprimer souvent dans une seule clause une mesme pensée en deux différentes fassons ; comme vous le pouvés avoir remarqué dans une infinité de lieux du livre des Pseaumes. **Elle** veut dire seulement, que le sentiment de la bonté de Dieu avoit penetré toutes les parties, ou facultés de son ame ; que son entendement étoit plein de cette pensée ; que cette douce image occupoit toutes ses affections ; que son cœur ne respiroit autre chose ; que tout ce qui étoit en elle, benissoit & celebrait la majesté du Seigneur, & trionfoit de joye en l'admiration de ses dons. (Daillé, 1658)

Ce type d'usages représente presque la moitié des occurrences de *elle* en tête de phrase de notre corpus. Comme l'a remarqué Fournier (2002 : 181), ces usages s'opposent à la règle de proximité car ils « invitent à une approche mémorielle de l'anaphore, comme renvoi à un référent saillant, c'est-à-dire manifeste, présent dans la mémoire immédiate des énonciateurs. Dans cette approche cognitive, le pronom *il* fonctionne non comme un anapho-

rique de position mais comme un anaphorique de topicalisation [...], référant non à ce qui est énoncé en dernier lieu mais à ce que le contexte met en relief comme thème saillant du discours ; il fonctionne de ce fait comme un marqueur de continuité thématique. »

Pour résumer, en ce qui concerne les pronoms personnels de la troisième personne, on constate un resserrement référentiel, de proximité, mais aussi thématique. Le pronom devient de plus en plus une marque de cohésion textuelle, fonction qui appartenait encore au XVI^e siècle à d'autres tours, comme les conjonctions en tête de phrase, voire des inversions du sujet. Les pronoms personnels semblent fonctionner de plus en plus comme anaphoriques de topicalisation, en plus de position.

5. SYNTAGMES NOMINAUX EN TÊTE DE PHRASE

Pour terminer cette exploration des débuts de phrases, observons brièvement les syntagmes nominaux. Là encore, l'augmentation des cas est impressionnante (Fig.7).

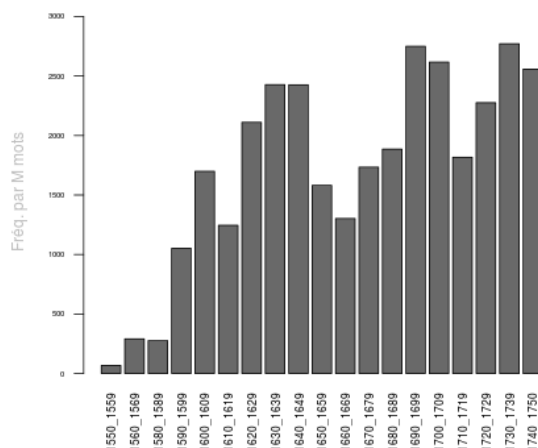


Figure 7. – Syntagme nominal en tête de phrase : Déterminant + (Adj.) + Nom

Une rapide analyse de la nature des déterminants montre que l'écrasante majorité des syntagmes nominaux sont anaphoriques ou thématiques (16% démonstratifs ; 70% articles définis ; 8% possessifs) ; seuls 6% des syntagmes sont introduits par un déterminant indéfini.

En ce qui concerne la distribution temporelle, la proportion des articles définis en tête de phrase augmente en premier (dès 1590), puis les possessifs, suivis des démonstratifs, et des indéfinis dès 1610, et surtout 1640¹².

6. CONCLUSION

Que retenir de ces observations sur deux siècles de sermons ? Du point de vue de l'évolution de la perception de la ponctuation, il faut admettre suite à nos observations que le système de ponctuation, en particulier la ponctuation forte, semble devenir de plus en plus autonome (Siouffi 2017 : 13), de plus en plus efficace au cours des deux siècles observés ici, puisqu'il a de moins en moins besoin d'être renforcé avec un connecteur logique. La *Pause*, comme le remarquait Pagani-Naudet (2017 : 6), comportait au XVI^e siècle une durée perçue comme « un renfort à l'articulation logique des clauses » ; au XVIII^e siècle, le point assume à lui seul une part de cette articulation logique et n'a plus besoin du renforcement systématique d'un connecteur logique. Il faut en outre rappeler ici la question diamésique. Les sermons du début de notre période étaient plus proches de la performance orale¹³. En cela, on peut expliquer la grande quantité de connecteurs comme une structuration typique de l'oral, en d'autres termes, comme la ponctuation de l'oral ; par contre, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les sermons sont de plus en plus souvent réécrits par leurs auteurs en vue de publication. Dès lors, dans ce genre plus proche de l'écrit, les pronoms anaphoriques, puis la cohésion thématique peuvent aisément suffire à assurer la cohésion textuelle.

D'autre part, on constate très clairement que la cohésion textuelle change de nature. Au XVI^e siècle et au tout début du XVII^e siècle, les phrases commencent majoritairement par un connecteur – conjonction ou adverbe cadratif –, qui assure la bonne compréhension d'un texte, rappelons-le, destiné à être entendu plus que lu, grâce à une connexité « par-dessus » le point, c'est-à-dire entre les phrases. Par la suite, les pasteurs chercheront toujours à être compris de leurs auditeurs ou de leurs lecteurs, mais ce sont, d'une part, les pronoms anaphoriques et, d'autre part, la cohérence thématique qui assureront cette fonction, et non plus les connecteurs interphrastiques, comme si la phrase se resserrait sur elle-même du point de vue syntaxique. Ce croisement des courbes, entre la diminution de la cohésion et l'augmentation de la cohérence se fait autour de 1640. Cette réalité fera dire quelques années plus tard à René Bary, dans sa *Rhétorique française* (1665) que « c'est le propre de la langue française de joindre et d'unir toutes les parties par le sens du

¹² Une étude détaillée de ces phénomènes serait souhaitable, notamment ce que concerne le statut thématique des SN. Nous nous bornons ici à quelques indications générales.

¹³ A propos des caractéristiques d'une énonciation proche de l'oral, on se référera bien entendu aux travaux fondamentaux de Koch et Oesterreicher, en particulier pour la question de la parataxe et de l'hypotaxe (2001 : 598).

discours, et non point par les mots ni par les locutions¹⁴ ». Et c'est en effet cette victoire du sens sur la grammaire qui est confirmée et illustrée par les évolutions que nous avons observées dans cette recherche.

BIBLIOGRAPHIE

- AYRES-BENNETT W., CARON P. (2016). Periodization, Translation, Prescription, and the Emergence of Classical French. *Transactions of the Philological Society* 114/1, 1-52.
- BADDELEY S. (2011). Sources pour l'étude de la ponctuation française du XVI^e siècle. In : N. Dauvois & J. Dürrenmatt, J. (éds), *La Ponctuation à la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier, 191-220.
- BERRENRONNER A. (2017). La notion de phrase. In : *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : <http://encyclogram.fr/>
- BIBER D. (2009). Corpus-Based and Corpus-driven Analyses of Language Variation and Use. In : B. HEINE & H. NARROG (eds), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*. Oxford : Oxford University Press.
<http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199544004.001.0001/oxfordhb-9780199544004-e-008> consulté le 18 décembre 2018
- CHAROLLES M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Orphys.
- CHAROLLES M. (2011). Cohérence et cohésion du discours. In : K. Holker & C. Marellò, *Dimensionen der Analyse Texten und Diskursivent – Dimensionen dell'analisi di testi e discorsi*. Berlin, Münster, Wien, Zürich, London : Lit Verlag, 153-173.
- CHIFLET L. (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*. Anvers : J. Van Meurs.
- COMBETTES B. (2007a). Discontinuité et cohérence discursive : le cas des ajouts après le point. *Cahiers de praxématique* 48, 111-134.
- COMBETTES B. (2007b). Les ajouts après point : aspects syntaxiques et textuels. In : M. Charolles, C. Fuchs, N. Fournier & F. Lefeuvre (éds), *Parcours de la phrase, Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*. Paris : Ophrys, 119-131.
- DEMONET M.-L. (2011). Ponctuation spontanée et ponctuation civile. In : N. Dauvois & J. Dürrenmatt, *La Ponctuation à la Renaissance*, Paris : Garnier, 129-148.
- FOURNIER N. (2002). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- FOURNIER N. (2008). La gestion des anaphoriques en discours au XVII^e siècle : l'exemple du cardinal de Retz. In : O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François & C. Schnedecker (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang, 325-341.

¹⁴ Cité d'après Siouffi (1997 : 242).

- GAUTIER A. (2010). Syntaxe et ponctuation en conflit. Le point est-il une limite de la rection ? *Travaux de linguistique* 60(1), 91-107. doi:10.3917/tl.060.0091.
- KOCH P. & OESTERREICHER W. (2001). Langage parlé et langage écrit. In : *Lexicon der romanistischen Linguistik*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 584-627.
- KUYUMCUYAN A. (2009). Les compléments après le point : un problème de ponctuation ? In : D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu (éds), *Les linguistiques du détachement*. Berne : Peter Lang, 30-50.
- MELI C. (2018). Le sermon comme source de langue orale : typologie, méthodologie et hypothèses. *Philologia* LXVIII, 2. Studia Universitatis Babeş-Bolyai 63, 87-112.
- MOIGNET G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- PAGANI-NAUDET C. (2017). Ponctuer en 1550 : l'exemple de Louis Meigret. *Linx* 75, 17-34. Mis en ligne le 23 novembre 2018, consulté le 10 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1858>
- PORHIEL S. (2005). Les séquences thématiques. *Langue française* 148, 111-126.
- RAULT J. (2019). L'achèvement de la phrase au XVIII^e siècle : point et contre-point. *Verbum* XLI, n° 2, 323-336 (ici même).
- RODRIGUES SOMOLINOS A. (2000). Locuteur, énonciateur et prise en charge. Quelques remarques sur la polyphonie en linguistique. In : J. Lago *et al* (eds) *La Lingüística francesa en España camino del siglo XXI*. vol. II. Madrid : Ed. Arrecife, 897-907.
- RYCHNER J. (1970). *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*. Genève : Droz.
- SARDA L., VIGIER D. & COMBETTES B. (2016). *Connexion et indexation. Ces liens qui tissent le texte*. Paris : ENS Editions.
- SÉGUIN J.-P. (1972). *La Langue française au XVIII^e siècle*. Paris : Bordas.
- SÉGUIN J.-P. (1993). *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*. Louvain-Paris : Peeters.
- SERMO. <http://sermo.unine.ch/>
- SIOUFFI G. (1997). Quelques remarques sur la phrase au XVII^e siècle. In : C. Rannoux & J. Seguin (éds), *La phrase : Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne, 233-244.
- SIOUFFI G. (1998). Vaugelas et la notion de cohésion. In : J. Baudry & Ph. Caron, *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : Pulim, 279-312.
- SIOUFFI G. (2003). Le regard des grammairiens. In : B. Combettes, *Évolution et variation en français préclassique. Etudes de syntaxe*. Paris : Champion, 19-67.
- SIOUFFI G. (2017). La ponctuation entre imaginaire et sentiment linguistique. *Linx* 75, 35-56. Mis en ligne le 23 novembre 2018, consulté le 10 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1867> ; DOI : 10.4000/linx.1867
- SKUPIEN DEKENS C. (2009). *Traduire pour le Peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion, Bâle, 1555*. Genève : Droz.

- SKUPIEN DEKENS C. (2014). Reste-t-il des marques de l'oral dans les sermons de Calvin ? In : D. Aquino-Weber, Dorothée, F. Diémoz, L. Grüner & A. Reusser-Elzingre, *Toujours langue varie... Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves*. Genève : Droz, 83-97.
- SKUPIEN DEKENS C. (2017). Du Corbeau enrôlé au Patois de Canaan, l'influence des traductions bibliques sur le sociolecte protestant. In : O. Christin & Y. Krumenacker (dir.), *Les Protestants à l'époque moderne, une approche anthropologique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 397-416.
- SKUPIEN DEKENS C. (2018). Un genre sous-exploité en histoire du français pré-classique et classique, le sermon. In : W. Ayres-Bennett, A. Carlier, J. Glickman, Th. Rainsford, G. Siouffi & C. Skupien Dekens, *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris : Classique Garnier, 69-84.
- VAUGELAS C. FAVRE DE (1647). *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Camusat et Le Petit.